

## VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) a adopté son budget pour l'année 2021 sans augmentation de ses taux de fiscalité.

Malgré un exercice rendu difficile avec des recettes en baisse liées à la situation économique, les coûts croissants des services transports, collecte et traitement des déchets les élus de l'agglomération ont fait le choix de garder les mêmes taux.

Il est important de préciser que encore cette année il a été acté de ne pas instaurer de taxe ou de redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou REOM) contrairement à de nombreuses collectivités qui ont instauré cette taxe complémentaire et qui sont contraints de l'augmenter.

Actuellement le budget général supporte intégralement les coûts induits relatifs aux déchets ménagers (ordures ménagères).

Nous notons cependant une augmentation constante de ces services avec notamment une courbe croissante des coûts de traitement liés pour partie à l'impact de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

La loi de finances pour 2019 prévoit une très forte augmentation de la TGAP à partir du 1er janvier 2021. En moyenne, c'est presque un doublement qui est à prévoir. Et cette hausse sera progressive jusqu'en 2025 !

Ce budget volontariste conforte les grands projets déjà lancés pour mieux anticiper l'arrivée de la ligne Roissy Creil Picardie : gare cœur d'agglomération, développement économique, emploi formation, logement, politique de la ville sont autant de priorités affichées.

**Avec un budget de plus de 30 millions d'euros d'investissement consacrés à l'aménagement urbain avec Gare Cœur d'Agglo, l'étude passerelle pour la gare de Creil, la reconversion du site Goss, le lancement du dispositif air bois, l'aménagement de terrains familiaux, les travaux d'entretien des équipements sportifs, le lancement des études pour la création du Dojo départemental, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), l'ACSO réaffirme ses engagements pour donner à son territoire les atouts de la réussite.**

### CONTACTS PRESSE : 07-210326

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.lebegue@creilsudoise.fr)

### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains.  
L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.